

# DIRECTEUR ADJOINT DU MULTI-ACCUEIL

Catégorie A

\*\*\*

Missions principales du poste :

Suppléer la direction dans la mise en œuvre et la coordination d'une politique d'accueil qui garantisse aux familles et aux enfants des actions éducatives, médicales, psychopédagogiques de qualité, dans le respect des règles de sécurité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES	COMPÉTENCES REQUISES
<p><u>Directeur Adjoint :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diriger, coordonner, animer une équipe au service de l'enfant et de sa famille</li> <li>- Garantir un accueil de qualité à l'enfant et à sa famille dans le respect de la législation</li> <li>- Veiller à la bonne adaptation des enfants et au respect de leur besoin.</li> <li>- Élaborer et faire suivre le projet d'établissement, dans le respect des orientations des élus</li> <li>- Contribuer à l'organisation du travail administratif, la gestion financière et l'encadrement hiérarchique du personnel</li> </ul> <p><u>Référent Santé et Accueil Inclusif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les protocoles et préconisations que l'infirmier(e) met en œuvre.</li> <li>- Définir le cadre des modalités d'intervention des soins d'urgence en collaboration avec l'infirmier(e) du service.</li> <li>- Garantir l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière.</li> <li>- Mener des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Savoir :</b></li> <li>- Diplôme d'État de Puériculteur(trice) ou d'Infirmier(e) justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans auprès des jeunes enfants.</li> <li>- Connaissance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du développement physique et psychique de l'enfant</li> <li>- du fonctionnement des collectivités territoriales, en matière de gestion et d'administration des établissements « petite enfance », en gestion et comptabilité</li> <li>- du développement physique et psychique de l'enfant</li> <li>- de la législation</li> <li>- de la législation en matière de protection de l'enfance (maltraitance, procédure de signalements...)</li> <li>- de la législation en matière d'hygiène et de soins</li> </ul> </li> <li>- <b>Savoir-faire :</b></li> <li>- Aptitude à l'encadrement, à la prise de décision et à l'animation d'équipes ainsi qu'à la méthodologie de projet</li> <li>- Esprit d'initiative</li> <li>- Sens de l'organisation du travail collectif et des relations humaines</li> <li>- <b>Savoir-être :</b></li> <li>- Forte disponibilité, grande réactivité</li> <li>- Capacité d'écoute, sens du relationnel</li> <li>- Devoir de réserve et sens du service public</li> <li>- Organisation, méthode</li> </ul>

**Particularités et contraintes :** - Astreintes téléphoniques au domicile de 7h à 19h30 avec déplacements possibles du lundi au vendredi.

Notifié le :

Signature :